

Sfax :

Plus de 450 cadres dont 115 experts-comptables participent à un colloque organisé par le CRS de l'OECT sur le blanchiment d'argent

Soucieux du rôle important que doit jouer la profession d'expertise comptable pour servir l'intérêt public, ainsi que de l'importance de la lutte contre le blanchiment d'argent qui s'érige en préoccupation de sécurité du pays, le Conseil Régional du Sud (CRS) de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie (OECT) a organisé au mois de décembre dernier à Sfax un colloque portant sur le thème « La nouvelle loi anti-blanchiment d'argent : enjeux, impacts et menaces sur la pratique des affaires en Tunisie ».

L'objectif de ce colloque était, d'accroître le niveau de sensibilisation des différents intervenants aux implications possibles des opérations ou activités liées au blanchiment d'argent ainsi que de l'importance des enjeux, impacts et menaces sur la pratique des affaires en Tunisie.

Plus que 450 cadres, dont 115 experts-comptables, ont participé à ce colloque. Outre le corps des experts, des hauts fonctionnaires de l'Etat, des universitaires et des juristes ont contribué à l'enrichissement du contenu de cette journée de réflexion et de sensibilisation.

Les intervenants ont, essentiellement, mis l'accent sur les enjeux de la lutte anti-blanchiment d'argent dans le contexte actuel du pays, les dispositifs et les structures de mise en œuvre de la nouvelle loi, l'impact sur la gestion des affaires en Tunisie ainsi que les attentes de la société à l'égard de la profession comptable pour combattre le blanchiment et pour servir l'intérêt public.

La journée a été clôturée par un débat portant sur l'implication des experts-comptables dans la lutte anti-blanchiment ainsi que l'aggravation de leur responsabilité à ce titre, pour conclure que, l'engagement de la profession comptable dans le combat national contre le blanchiment, la fraude et les autres formes d'abus est d'une nécessité vitale aussi bien pour le pays que pour la profession.

